

Égalité de genre dans la politique numérique au Burundi



En partenariat avec:

Égalité de genre dans la politique numérique au Burundi

En partenariat avec:



Remerciements

Ce rapport national a été préparé par l'Union internationale des télécommunications (UIT) dans le cadre du projet intitulé "Améliorer l'écosystème et les compétences numériques pour l'autonomisation économique des femmes dans les PMA" financé par le Fond de Développement Technologies Information Communications de l'UIT et le Cadre Intégré Renforcé.

Il a été rédigé par M. Mario Filadoro, consultant, dans le cadre des priorités thématiques sur l'inclusion numérique et les politiques et réglementations du Bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'UIT. L'UIT tient également à exprimer sa sincère gratitude à toutes les parties prenantes qui ont participé aux différentes consultations et à l'atelier de validation pour l'élaboration de ce rapport.

Déni de responsabilité

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part de l'UIT et du Secrétariat de l'UIT, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les références faites à certaines sociétés ou aux produits de certains fabricants n'impliquent pas que l'UIT approuve ou recommande ces sociétés ou ces produits de préférence à d'autres de nature similaire, mais dont il n'est pas fait mention. Sauf erreur ou omission, les noms des produits propriétaires sont reproduits avec une lettre majuscule initiale.

L'UIT a pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Cependant, le document publié est distribué sans garantie d'aucune sorte, ni expresse, ni implicite. Son interprétation et son utilisation relèvent de la responsabilité du lecteur.

Les avis, résultats et conclusions reproduits dans la présente publication ne reflètent pas nécessairement la position de l'UIT ou de ses membres.

ISBN

978-92-61-37562-1 (version électronique)

978-92-61-37572-0 (version EPUB)

978-92-61-37582-9 (version Mobi)



Avant d'imprimer ce rapport, pensez à l'environnement.

© ITU 2023

Certains droits réservés. Le présent ouvrage est publié sous une licence Creative Commons Attribution Non-Commercial-Share Alike 3.0 IGO (CC BY-NC-SA 3.0 IGO).

Aux termes de cette licence, vous êtes autorisé(e)s à copier, redistribuer et adapter le contenu de la publication à des fins non commerciales, sous réserve de citer les travaux de manière appropriée. Dans le cadre de toute utilisation de ces travaux, il ne doit, en aucun cas, être suggéré que l'UIT cautionne une organisation, un produit ou un service donnés. L'utilisation non autorisée du nom ou logo de l'UIT est proscrite. Si vous adaptez le contenu de la présente publication, vous devez publier vos travaux sous une licence Creative Commons analogue ou équivalente. Si vous effectuez une traduction du contenu de la présente publication, il convient d'associer l'avertissement ci-après à la traduction proposée: "La présente traduction n'a pas été effectuée par l'Union internationale des télécommunications (UIT). L'UIT n'est pas responsable du contenu ou de l'exactitude de cette traduction. Seule la version originale en anglais est authentique et a un caractère contraignant". On trouvera de plus amples informations sur le site: <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/>.

Préface



J'ai le plaisir de présenter le rapport sur l'Égalité de Genre dans la Politique Numérique au Burundi, élaboré dans le cadre de notre partenariat avec le Cadre Intégré Renforcé (CIR) pour renforcer l'écosystème et les compétences numériques pour l'autonomisation économique des femmes dans les PMA. Ce partenariat vise à tirer parti de la technologie comme moteur de soutien à l'entrepreneuriat pour les femmes en renforçant les capacités au niveau politique, en augmentant la capacité d'intégrer les genres et les technologies de l'information et de la communication (TIC), et en élargissant les horizons des filles et des femmes dans des secteurs tels que le textile et l'habillement, les TIC et l'agriculture au Burundi.

Ce rapport national donne un aperçu de la mesure dans laquelle les genres sont pris en compte dans les politiques, stratégies et réglementations numériques du Burundi, divisé en catégories telles que les instruments internationaux de développement, les politiques et stratégies numériques nationales et les lois et réglementations liées au secteur numérique. Le rapport comprend une liste non exhaustive de programmes spécifiques soutenant l'inclusion numérique au Burundi.

Les cinq piliers pris en compte pour l'analyse des genres dans les stratégies, politiques et réglementations en matière de TIC sont l'accès à la technologie, les compétences numériques, inclusion financière, entrepreneuriat, ainsi que le leadership et l'infrastructure numérique.

Basé sur les conclusions de l'analyse, le rapport contient un ensemble de recommandations visant à améliorer les politiques, les lois et les réglementations. Il existe également une liste d'actions politiques qui peuvent être prises au Burundi pour progresser vers l'égalité numérique des genres, partant de la collecte de données à l'augmentation du nombre de femmes possédant des ordinateurs, des téléphones portables et des tablettes, en passant par la mise à disposition de bourses d'études pour les femmes et les filles pour des études liées aux TIC.

J'invite toutes les parties prenantes, y compris les législateurs, à utiliser ce rapport pour comprendre et faire le point sur l'état actuel de l'intégration des genres dans l'élaboration des politiques au Burundi et à s'engager avec les entités nationales afin d'accroître leur impact non seulement dans la promotion de l'égalité numérique entre les genres, mais également dans la réduction de la fracture entre les genres à travers leur travail.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Cosmas Luckyson Zavazava'.

Cosmas Luckyson Zavazava
Directeur, Bureau de développement des télécommunications (BDT)
Union internationale des télécommunications (UIT)

Table des matières

Remerciements	ii
Préface	iii
1 Principales statistiques sur le genre et les TIC.....	1
2 Le genre dans les politiques, stratégies, réglementations et programmes numériques.....	3
2.1 Instruments de développement international.....	6
2.2 Politiques et stratégies numériques nationales.....	6
2.3 Lois et réglementations nationales sélectionnées	8
2.4 Réglementation de deuxième génération.....	9
2.5 Les droits des femmes dans la législation nationale	9
2.6 Programmes et initiatives soutenant l'inclusion numérique.....	10
3 L'égalité de genre dans la pratique	12
3.1 Accès à la technologie numérique	12
3.2 Compétences numériques.....	14
3.3 Inclusion financière	18
3.4 Entrepreneuriat et leadership.....	21
3.5 Infrastructures et services numériques.....	26
4 Recommandations et actions politiques préliminaires	29
Annexe: Méthodologie d'évaluation des documents de politique et des réglementations.....	32

Liste des encadrés

Encadrés

Encadré 1: Coalition d'action Technologie et Innovation.....	13
Encadré 2: Partenariat pour faciliter l'accès à la technologie pour les PMA.....	14
Encadré 3: Burundi Innovation Hub: Miss Tech Burundi & eSkills 4 Girls	15
Encadré 4: Programme de bourses pour les scientifiques des PMA	16
Encadré 5: Un référentiel d'informations sur les projets, les ressources et les cas exemplaires de compétences numériques	17
Encadré 6: Un plan d'action en 10 points pour donner la priorité à l'inclusion financière numérique des femmes	20
Encadré 7: Améliorer l'expérience utilisateur des bénéficiaires d'argent liquide activés par l'argent mobile: le cas du Burundi	21
Encadré 8: Women Connect - 50 Million African Women Speak (50MAWS)	22
Encadré 9: Programme de mentorat Women in Cyber, UIT	24
Encadré 10: Construire des communautés de femmes entrepreneurs numériques - eTrade for Women	24
Encadré 11: Accélérateur de réduction de l'écart entre les genres du FEM.....	25
Encadré 12: Lignes directrices sur la modélisation des coûts.....	27

1 Principales statistiques sur le genre et les TIC¹

Selon l'organisation ONU Femmes, seuls 46,7% des indicateurs nécessaires au suivi des ODD en prenant en compte les genres étaient disponibles en décembre 2020. Cependant, on observe avec des lacunes dans des domaines clés, en particulier: les soins et le travail domestique non rémunérés, l'écart de rémunération entre les genres, les genres et la pauvreté, le harcèlement physique et sexuel, l'accès des femmes à la propriété (y compris aux terres), et les genres et l'environnement – manquent de méthodologies comparables pour un suivi régulier.²

Les données pour plus de 53% des 72 indicateurs d'ODD spécifiques aux genres dans le tableau de bord des ODD de Women Count Data Hub ne sont pas disponibles. De plus, seules 9,8% des données existantes sur ces indicateurs sont identifiées comme "très performantes".³

Les efforts récents pour améliorer la disponibilité des statistiques sur les genres par l'Office national des statistiques du Burundi comprennent, par exemple, l'engagement avec des associations de femmes (par exemple, l'Association des femmes journalistes) et la collecte de données genrées dans le secteur des communications et des médias sont une bonne étape à cet égard. De plus, les données existantes sur ce thème sont assez à jour (c'est-à-dire datant de 2019).⁴

Les femmes au Burundi représentent 50,4% de la population totale. Cette part est légèrement supérieure à la moyenne des pays à faible revenu (50,16%) et de la région subsaharienne (50,11%).⁵

En ce qui concerne l'activité économique et l'entrepreneuriat, 32,4% des femmes occupent des postes de direction.⁶ Une femme au Burundi peut, au même titre qu'un homme, demander un passeport, créer une entreprise et signer un contrat. Cependant, l'égalité de rémunération entre hommes et femmes pour un travail de valeur égale n'est pas imposée par la loi.⁷

Par rapport aux autres pays de la région subsaharienne, les femmes sont relativement plus représentées au parlement. Les femmes représentent 36,4% des parlementaires à la chambre basse ou unique et 46,2% à la chambre haute ou sénat (contre 24,1% et 23,9% de moyennes régionales). Le Burundi se classe à la 29^{ème} place (sur 192) au classement mondial des femmes

¹ Cette section présente un aperçu général des statistiques sur les genres et (si possible) sur les TIC, disponibles en ligne auprès des organisations internationales et de l'Office national des statistiques du Burundi. Ces statistiques comprennent des données ventilées par sexe provenant d'organisations telles que la Banque mondiale, le PNUD, la Banque africaine de développement, le Forum économique mondial et l'UIT. Les chiffres présentés dans cette section peuvent ne pas refléter pleinement la situation actuelle des genres et des TIC dans le pays car certaines données ne sont pas disponibles ou, si elles sont disponibles, elles ne sont pas les plus récentes. Il est indiqué dans le texte lorsque les données pour un thème donné ne sont pas disponibles.

² Données ONU FEMMES, <https://data.unwomen.org/country/burundi>

³ Données ONU FEMMES, <https://data.unwomen.org/country/burundi>

⁴ <https://www.isteebu.bi/wp-content/uploads/2021/04/ANNUAIRE-STATISTIQUE-DU-SECTEUR-DE-LA-COMMUNICATION-ET-DES-MEDIAS-pour-publication-.pdf>

⁵ Données de la Banque mondiale, <https://data.worldbank.org/indicator/SP.POP.TOTL.FE.ZS?contextual=aggregate&end=2019&locations=BI&start=1960&view=chart>

⁶ Données ONU FEMMES, <https://data.unwomen.org/country/burundi>

⁷ Banque mondiale, Statistiques sur les genres, https://databank.worldbank.org/id/2ddc971b?Code=SG.LAW_CRDD.GR&report_name=Gender_Indicators_Report&populartype=series

dans les parlements nationaux de l'Union interparlementaire.⁸ Selon le PNUD, les femmes dans l'administration locale représentaient 32% en 2012.⁹

La performance du Burundi en matière d'égalité des genres, évaluée par différents indices internationaux est très positive. Le Burundi se classe à la 26ème position (sur 156 pays) sur l'indice mondial de l'écart entre les genres du FEM en 2021 (à la 3ème position en participation économique, à la 132ème position en niveau d'éducation et à la 36ème position en émancipation politique.). Le pays a amélioré sa position dans le classement par rapport à l'année dernière. Dans la région sub-saharienne, le Burundi se classe à la 4ème position (sur 35).¹⁰

Le Burundi figure parmi les pays qui ont les plus faibles écarts de participation et d'opportunités économiques (85,5%), avec la RDP Lao (91,5%), les Bahamas (85,7%), l'Islande (84,6%), la Lettonie (82,2%), la Moldavie (81,1%) et la Suède (81,0%). Le Burundi est le pays le plus performant de la région, avec 38 points de pourcentage d'avance sur le pays le moins bien classé (Mali, 47,5%).¹¹

Selon le rapport de l'indice mondial sur l'écart entre les genres du FEM, bien que de nombreux pays de la région subsaharienne soient des économies à faible revenu où les opportunités d'emploi sont relativement rares, "(...) dans 23 des 35 pays, au moins 60% des femmes travaillent". Il s'agit notamment du Rwanda et du Burundi, où bien que la participation des femmes sur le marché du travail soit de 83,7% et 78,2%, respectivement, ces taux sont très proches de ceux des hommes.¹² En outre, au Burundi (ainsi qu'au Libéria et en Zambie), moins de 3% de l'écart de revenu reste à combler, bien que les niveaux de revenu soient faibles tant pour les hommes que pour les femmes.

⁸ Union interparlementaire - Les femmes au parlement (2015), <http://archive.ipu.org/wmn-e/classif.htm> et <http://archive.ipu.org/iss-e/women.htm>

⁹ PNUD 2012, Égalité des genres et autonomisation des femmes dans l'administration publique: étude de cas du Burundi, <https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/BurundiFinal%20-%20HiRes.pdf>

¹⁰ FEM, Rapport mondial sur l'écart entre les genres 2021, http://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2021.pdf

¹¹ FEM, Rapport mondial sur l'écart entre les genres 2021, http://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2021.pdf

¹² FEM, Rapport mondial sur l'écart entre les genres 2021, http://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2021.pdf

2 Le genre dans les politiques, stratégies, réglementations et programmes numériques

Cette section évalue dans quelle mesure les genres sont pris en compte dans les politiques, stratégies et réglementations numériques du Burundi. Ces documents sont divisés en trois grandes catégories, à savoir: les instruments de développement international (c'est-à-dire l'Étude Diagnostique sur l'intégration du commerce, l'Étude sur la Stratégie de réduction de la pauvreté, Évaluation de la politique d'investissement, Évaluation de la politique commerciale et les engagements au titre de l'AGCS); les politiques et stratégies numériques nationales; et les lois et réglementations liées au secteur numérique). Une description de la méthodologie utilisée pour évaluer ces textes est disponible en annexe. Ce chapitre comprend également une liste non exhaustive de programmes spécifiques soutenant l'inclusion numérique au Burundi.

Globalement, la politique numérique et le cadre réglementaire du Burundi incluent des références aux genres dans ses textes. D'une part, la politique nationale de développement des TIC est quelque peu dépassée puisqu'elle a été rédigée en 2010 mais, néanmoins, elle aborde les cinq piliers de l'égalité numérique des genres. D'autre part, il n'existe pas de stratégies individuelles pour certains des piliers (c'est-à-dire les compétences numériques et l'infrastructure numérique).

Des différences entre les catégories sont rencontrées, la plupart des politiques et stratégies numériques nationales énonçant des actions en faveur de l'égalité des genres. En revanche, les instruments internationaux de développement restent au niveau de la "reconnaissance" (c'est-à-dire qu'ils incluent certaines références aux genres dans ces textes juridiques mais n'énoncent pas de lignes de conduite spécifiques). Enfin, les références aux genres sont absentes des lois et réglementations nationales.

Politique, stratégie, réglementation	Technologies numériques	Compétences numériques	Inclusion financière	Entrepreneuriat et leadership	Infrastructures et services numériques
Instruments de développement international					
Évaluation de la politique d'investissement 2010	Oui*			Oui*	
L'étude diagnostique sur l'intégration du commerce mis à jour en 2012	Oui*	Oui**	Oui*	Oui*	Oui*
Étude sur la stratégie de réduction de la pauvreté Papier 2012	Oui	Oui**	Oui	Oui	Oui*
Évaluation de la politique commerciale 2019	Oui*		Oui*		Oui*

(suite)

Politique, stratégie, réglementation	Technologies numériques	Compétences numériques	Inclusion financière	Entrepreneuriat et leadership	Infrastructures et services numériques
Politiques et stratégies numériques nationales					
Politique nationale de développement des TIC 2010-2025	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Burundi Vision 2025 (2011)	Oui*	Oui	Oui	Oui*	Oui*
Plan National de Développement du Burundi 2018-2027		Oui*	Oui		Oui*
Plan Stratégique 2016-2020 (ARCT)	Oui*	Oui*	Oui*	Oui*	Oui*
Stratégie nationale d'inclusion financière 2015-2020			Oui	Oui	
Plan d'éducation de transition à moyen terme 2018-2020					
Lois et réglementations nationales sélectionnées					
Décret N° 1/011 (1997) autorisant l'octroi de licences aux entreprises privées de télécommunications pour concurrencer l'entreprise publique					Oui*
Décret N° 100/112 du 05 avril 2012 portant sur la réorganisation et le fonctionnement de l'agence de régulation et de contrôle des télécommunications					
Décret N° 100/186 (2017) - Fonds de Service Universel					Oui*

(suite)

Politique, stratégie, réglementation	Technologies numériques	Compétences numériques	Inclusion financière	Entrepreneuriat et leadership	Infrastructures et services numériques
Décret N° 100/166 du 26 mai 2015 réglementant l'accès unique aux réseaux internationaux de télécommunications ouverts au public					Oui*
Décret N° 100/122 du 13 mai 2014 portant cadre réglementaire du point national d'échange internet au Burundi					Oui*
Règlement N° 002/2017 relatif aux agents commerciaux en opérations de banque et services de paiement					
Règlement N° 001/2017 relatif aux services de paiement et aux activités des établissements de paiement					
Décret N° 100/97 (2014) relatif à la fourniture par les commerçants de services tels que les plateformes de commerce électronique, les plateformes de messagerie directe, les centres d'appels, les réseaux sociaux virtuels et les plateformes d'argent mobile					
Code Pénal Loi N° 1/95 (2009) - Cybercriminalité					

Remarque: *Le pilier est référencé dans la politique, la stratégie ou la réglementation des TIC, mais la référence n'inclut pas une prise en compte des genres. **Le pilier est référencé et inclut une prise en compte des genres mais ne s'applique pas spécifiquement au secteur des TIC.

2.1 Instruments de développement international

L'évaluation de la politique d'investissement du Burundi ne comprend qu'une seule référence aux "femmes". Le document comprend deux références à la "technologie" et une à "l'entrepreneuriat" (mais pas en fonction des genres).¹³

L'Étude diagnostique sur l'intégration du commerce (EDIC) du Burundi fait 7 fois référence aux "genres" et 9 fois aux "femmes", principalement dans le contexte du commerce transfrontalier.¹⁴ Les références à la technologie, à l'inclusion financière (il n'y a qu'une référence dans une perspective de genre, en se concentrant sur le secteur du tourisme dans l'annexe), à l'entrepreneuriat et aux infrastructures et services numériques sont incluses dans le document mais sans prendre en compte les genres. Des références aux compétences sont également incluses, mais sans se concentrer spécifiquement sur le secteur des TIC. Les références aux piliers de l'égalité numérique des genres dans le document n'adoptent pas une perspective de genre.

Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) du Burundi comprend 94 références aux "femmes" et 50 aux "genres". Le document comprend un chapitre sur le renforcement de l'État de droit, la consolidation de la bonne gouvernance et la promotion de l'égalité des genres. Les piliers suivants de l'égalité numérique des genres sont référencés dans le document: inclusion financière, entrepreneuriat et leadership, éducation (bien que non spécifiquement liée au secteur des TIC) et technologie (c'est-à-dire qu'il y a une section dédiée aux TIC). Des références à l'infrastructure des TIC sont également incluses dans le document, mais sans prendre en compte les genres.¹⁵

L'évaluation de la politique commerciale du Burundi à l'OMC ne fait aucune référence aux "femmes", au "numérique" ou aux "genres"; le rapport inclut quelques références limitées à la "technologie".¹⁶ Il comprend une section dédiée à l'électricité, aux télécommunications et aux services financiers. Les engagements du pays au titre de l'AGCS n'incluent aucune référence aux "genres". Selon les Engagements, il n'y a pas de limitations à l'accès au marché ou au traitement national, sauf pour la fourniture de services utilisant le mode 4 (présence de personnes physiques), où les "médecins spécialistes", les "cadres" ou les "cadres supérieurs spécialisés" peuvent être considérés comme incluant des personnes qui remplissent les conditions suivantes: avoir une connaissance spécialisée et non générale de la profession; ils s'y livrent régulièrement et exclusivement; ils ont étudié au-delà d'un niveau général, attesté par des diplômes.

2.2 Politiques et stratégies numériques nationales

La Politique nationale de développement des TIC du Burundi 2010-2025 comprend un volet spécifique sur la réduction des inégalités entre les genres.¹⁷ Le document comprend

¹³ CNUCED 2010, Examen de la politique d'investissement et d'innovation du Burundi, https://unctad.org/system/files/official-document/diaepcb200917ch4_en.pdf

¹⁴ Mise à jour de l'étude diagnostique sur l'intégration commerciale du Burundi 2012, <https://enhancedif.org/en/country-profile/burundi>

¹⁵ Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté du Burundi 2012, <https://enhancedif.org/en/country-profile/burundi>

¹⁶ OMC 2019, Examen des politiques commerciales: Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), Rapport du Burundi, https://www.wto.org/english/tratop_e/tpr_e/tp484_e.htm

¹⁷ Politique nationale de développement des TIC du Burundi 2010-2025, https://mincotim.gov.bi/wp-content/uploads/2021/06/PNDTIC-BURUNDI_2010-14Mars_2011.pdf

11 références aux "femmes" et 10 aux "genres". Les cinq piliers de l'égalité numérique des genres sont référencés dans le document avec une prise en compte des genres. Il convient de mentionner que, selon différentes parties prenantes, la stratégie Broadband du Burundi 2025, lancée en 2017, nécessite un examen et une mise à jour supplémentaires car elle manque d'un cadre d'action et ne se concentre pas sur certaines questions clés, telles que la garantie d'un accès universel.¹⁸ Cependant, il est à saluer l'Introduction de l'enseignement du numérique depuis le primaire, dans l'enseignement professionnel en tenant compte des genres" dans la version en cours de mise à jour de la stratégie Broadband du Burundi Horizon 2030.

Le document le plus référent aux plans du pays pour le secteur technologique est sa stratégie "Vision Burundi 2025".¹⁹ Le document comprend 14 références aux "femmes" (notamment liées à la sécurité des femmes, à la mortalité infantile et aux femmes enceintes) ainsi que des sections dédiées aux "genres" et à la "technologie". Les piliers de l'inclusion financière et de l'éducation sont référencés dans le document prenant en compte les genres. Les piliers sur les infrastructures et sur l'entrepreneuriat sont également référencés, mais sans se concentrer spécifiquement sur le secteur des TIC. Le document comprend des références aux femmes et au moins deux piliers de l'inclusion numérique sont référencés dans une perspective de genre.

Le *Plan national de développement du Burundi 2018-2027* comprend 11 références aux "femmes" et 24 aux "genres".²⁰ Le pilier sur l'inclusion financière est référencé en prenant en compte les genres. Les piliers de l'éducation et de l'infrastructure sont également référencés dans le document mais sans prendre en compte les genres. Le document aborde spécifiquement l'un des piliers de l'inclusion numérique.

Le *Plan stratégique 2016-2020* de l'Agence de régulation et de contrôle des télécommunications (ARCT) ne comporte que deux références aux "femmes". Les cinq piliers de l'égalité numérique des genres sont référencés dans le document mais sans prise en compte des genres.²¹

Le secteur de l'éducation est en train d'adopter de nouvelles stratégies pour tirer parti des technologies de l'information et de la communication (TIC). À la suite des événements sociopolitiques de 2015, le gouvernement du Burundi a élaboré un *Plan d'éducation de transition à moyen terme pour 2018-2020*²² (au lieu de poursuivre la mise en œuvre du Plan sectoriel de développement de l'éducation et de la formation 2012-2020²³). Bien que le document comprenne 6 références aux "genres" et des sections dédiées à la "réduction des disparités entre les genres" et à la "promotion de l'éducation inclusive", il ne comprend aucune référence aux "compétences numériques" ou à la "technologie".

La *Stratégie nationale d'inclusion financière 2015-2020*²⁴ comprend 53 références aux "femmes" et une section spécifique sur "l'inclusion financière des femmes, des jeunes et des entrepreneurs".

¹⁸ Banque mondiale 2020, Évaluation de l'économie numérique du Burundi, <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/094ae7e492b4b741f58747465021caf0-0200022021/original/DE4A-Burundi-EN.pdf>

¹⁹ Ministère du Plan et du Développement Communal du Burundi 2011, Burundi Vision 2025, <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/gui147383.pdf>

²⁰ Plan national de développement du Burundi 2018-2027, <http://www.presidence.gov.bi/wp-content/uploads/2018/08/PND-Burundi-2018-2027-Version-Finale.pdf>

²¹ Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications (ARCT), Plan Stratégique 2016-2020, <http://www.arct.gov.bi/images/planstrategique/planstrategique.pdf>

²² Plan d'éducation de transition à moyen terme du Burundi pour 2018-2020, https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/plan_transitoire_education_du_burundi.pdf

²³ <https://www.globalpartnership.org/where-we-work/burundi>

²⁴ Ministère des finances et de la planification du développement économique 2014, Stratégie nationale d'inclusion financière 2015-2020, <https://www.brb.bi/en/node/7163>

Le pilier de l'entrepreneuriat est également référencé dans le document, prenant en compte les genres. Il est à noter qu'aucune référence n'est faite aux "paiements numériques" et une seule à la "technologie" (son sous-objectif 1.4t vise à développer les services financiers via les téléphones mobiles et d'autres technologies).

Le deuxième *Plan National de Développement de la e-Santé 2020-2024*²⁵ est l'une des rares stratégies sectorielles à avoir adoptée et déployée avec succès l'usage du numérique au niveau sectoriel. Le document ne fait aucune référence aux "genres" ou aux "femmes".

2.3 Lois et réglementations nationales sélectionnées

Le décret N° 1/011 du 04 septembre 1997 a autorisé l'octroi de licences aux entreprises privées de télécommunication pour concurrencer l'entreprise publique.²⁶ Le texte n'inclut pas de références aux "femmes" ou aux "genres", mais il inclut une référence aux "services universels".

Le décret N° 100/186 du 16 octobre 2017 institue le Fonds de Service Universel (USF) du Burundi et fixe les modalités et les priorités des projets de l'USF.²⁷ Le texte n'inclut pas de références aux "genres" ou aux "femmes".

Le décret N° 100/166 du 26 mai 2015 institue un accès unique aux réseaux internationaux de télécommunications ouverts au public. Le texte n'inclut pas de références aux "genres" ou aux "femmes".

Le décret N° 100/122 du 13 mai 2014 porte sur le cadre réglementaire du point national d'échange internet au Burundi. Le texte n'inclut pas de références aux "genres" ou aux "femmes".

Le règlement N° 002/2017 relatif aux agents commerciaux en opérations de banque et services de paiement ne comporte aucune référence aux "genres" ou aux "femmes".²⁸ Par ailleurs, le Règlement N° 001/2017 relatif aux services de paiement et aux activités des établissements de paiement ne comporte aucune référence aux "genres" ou aux "femmes".²⁹

Le décret N° 100/97 du 18 avril 2014 légalise l'offre par les commerçants de services tels que les plateformes de commerce électronique, les plateformes de messagerie directe, les centres d'appels, les réseaux sociaux virtuels et les plateformes d'argent mobile et établit que les entités intéressées à entrer sur le marché doivent obtenir la licence correspondante de l'ARCT.³⁰ Le texte ne contient aucune référence aux "genres" ou aux "femmes".

Une législation sur le commerce électronique est adoptée en ce qui concerne la cybercriminalité.³¹ Le code pénal N° 1/95 du 22 avril 2009 portant code pénal comporte une section sur la

²⁵ https://www.researchgate.net/publication/281970920_Plan_National_de_Developpement_de_l'Informatique_de_Sante_du_Burundi_PNDIS

²⁶ République du Burundi, Cabinet du Président 1997, <http://www.arct.gov.bi/images/decretslois/decret011.pdf>

²⁷ Ministère de la Jeunesse, des Postes et des TIC du Burundi 2017, <http://www.arct.gov.bi/images/decretslois/decret100186.pdf>

²⁸ Banque Centrale du Burundi 2017, Règlement N° 002/2017, <https://brb.bi/sites/default/files/R%C3%A8glements%20adopt%C3%A9%20des%20Agents%20commerciaux.pdf>

²⁹ Banque centrale du Burundi 2017, Règlement N° 001/2017, https://brb.bi/sites/default/files/R%C3%A8glements%20Services%20paiement_adopt%C3%A9s.pdf

³⁰ République du Burundi, Cabinet du Président 2014 <http://www.arct.gov.bi/images/decretslois/decret1.pdf>

³¹ CNUCED 2021, Adoption de la législation sur le commerce électronique dans le monde, <https://unctad.org/topic/e-commerce-and-digital-economy/e-commerce-law-reform/summary-adoption-e-commerce-legislation-worldwide>

cybercriminalité mais cette section dédiée ne comporte aucune référence aux "genres" ou aux "femmes".³²

Une législation sur les transactions électroniques et sur la protection des consommateurs est en cours d'élaboration, selon la base de données mondiale Adoption of e-commerce législation de la CNUCED. Pour le moment, il n'y a pas de législation sur la vie privée et la protection des données.

2.4 Réglementation de deuxième génération

Le score global du Burundi dans le Regulatory Tracker de l'UIT est de 63 (le score maximum est de 100). Dans l'autorité de réglementation, il obtient un score de 12 (le score max. est de 20), dans le mandat réglementaire 18 (le score max. est de 22), dans le régime de réglementation 12 (le score max. est de 30) et dans le cadre de la concurrence 21 (le score max. est de 28). En conséquence, le cadre réglementaire des TIC du pays en est à la deuxième génération de réglementations (c'est-à-dire l'ouverture des marchés, la libéralisation partielle et la privatisation à tous les niveaux).³³

2.5 Les droits des femmes dans la législation nationale

Le Burundi a adopté en mars 2005 une Constitution garantissant le principe d'égalité entre les femmes et les hommes (art. 13) et prévoyant un minimum de 30% de femmes au Gouvernement (art. 129), à l'Assemblée nationale (art. 164) et au Sénat (art. 180). La Constitution accorde aux femmes mariées les mêmes droits qu'aux hommes mariés pour ouvrir un compte bancaire dans une institution officielle (art. 52). Les femmes mariées/célibataires ont les mêmes droits que les hommes mariés/célibataires pour obtenir un crédit (Constitution, art. 52).

Un nouveau Code pénal renforçant la répression des violences sexuelles et domestiques et du harcèlement sexuel (art. 560) et interdisant la polygamie (art. 530) a été adopté en avril 2009. La nouvelle loi électorale de 2009 prévoit que les Conseils communaux doivent être composés de 15 membres avec au moins 30% de femmes (art. 181). Aucune mesure similaire n'a été adoptée au niveau provincial.³⁴

Une politique nationale des genres a été adoptée par le Conseil des ministres en décembre 2003. Pour mettre en œuvre cette politique, le gouvernement a élaboré et adopté un plan d'action. Selon l'organisation ONU FEMMES, "les politiques sectorielles de tous les ministères ont pris des mesures pour réviser et intégrer la prise en compte des genres; un manuel a été préparé à cet effet. En outre, la politique nationale des genres prévoit un certain nombre de mécanismes de suivi, tels que le Conseil national des genres, le Comité technique sur les genres et le Secrétariat exécutif permanent du Conseil national des genres, entre autres. La politique nationale des genres a été évaluée et mise à jour en 2011."³⁵

³² [https://ihl-databases.icrc.org/applic/ihl/ihl-nat.nsf/0/cb9d300d8db9fc37c125707300338af2/\\$FILE/Code%20P%C3%A9nal%20du%20Burundi%20.pdf](https://ihl-databases.icrc.org/applic/ihl/ihl-nat.nsf/0/cb9d300d8db9fc37c125707300338af2/$FILE/Code%20P%C3%A9nal%20du%20Burundi%20.pdf)

³³ ITU Regulatory Tracker, <https://tracker.gen5.digital/country-cards/Burundi>

³⁴ Wiki Gender, Afrique pour les Droits de la Femme: Burundi, <https://www.wikigender.org/wiki/africa-for-womens-rights-burundi/>

³⁵ ONU FEMMES, <https://evaw-global-database.unwomen.org/en/countries/africa/burundi/2011/the-national-gender-policy>

2.6 Programmes et initiatives soutenant l'inclusion numérique³⁶

Le Burundi bénéficie du soutien de donateurs tels que l'Union européenne. Le gouvernement s'associe également au secteur privé pour mettre en place un certain nombre d'initiatives visant à favoriser l'inclusion numérique dans le pays. Les organisations internationales et les banques régionales contribuent également avec des programmes et des initiatives.

Inclusion numérique

- Commission européenne, Fonds européen de développement³⁷
- L'UIT, Burundi, a présenté une étude évaluant l'utilisation des TIC dans les centres pour personnes handicapées et déterminant leurs besoins en connectivité. (Document SG1RGQ/129) Pour promouvoir la connectivité et l'inclusion numérique dans le pays, le Burundi entend mettre en œuvre des stratégies ou lancer des projets de centres de connexion pour les personnes handicapées, afin d'inculquer une culture numérique à ces personnes et de favoriser l'entrepreneuriat dans les TIC. (Document SG1RGQ/168)

Compétences numériques

- Partenariat mondial pour l'éducation³⁸
- Compétences pour l'emploi au Burundi de la Banque mondiale: projet pour les femmes et les jeunes³⁹
- eSkills 4 Girls⁴⁰
- Dons mondiaux, autonomisation des TIC pour l'éducation des enfants du Burundi⁴¹

Inclusion financière

- La Banque d'investissement et de Développement pour les Femmes⁴², dont la vision à l'horizon 2027 est d'être une institution financière où les femmes du Burundi jouissent des facilités financières, développent toutes leurs capacités économiques et contribuent efficacement au développement durable du Burundi.
- Banque de technologies des Nations Unies pour les PMA⁴³. Les activités actuelles comprennent des études sur les sciences, la technologie et l'innovation et les évaluations des besoins technologiques; et renforcement des académies nationales des sciences dans les pays les moins avancés.
- Ada microfinance, L'initiative de la finance numérique⁴⁴
- Nawe Nuze⁴⁵
- ICCO et AUXFIN unissent leurs forces pour développer les chaînes de valeur agricoles et stimuler l'inclusion financière numérique dans les zones rurales reculées⁴⁶
- La Banque de développement de l'Afrique orientale et australe, Financement des petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes⁴⁷

³⁶ La liste des programmes présentée dans cette section est indicative; ce n'est pas une liste exhaustive.

³⁷ https://ec.europa.eu/international-partnerships/where-we-work/burundi_en

³⁸ <https://www.globalpartnership.org/where-we-work/burundi>

³⁹ https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2021/06/25/women-and-youth-at-the-center-of-the-world-bank-s-priorities-in-burundi?cid=SHR_SitesShareLI_EN_EXT

⁴⁰ <https://www.eskills4girls.org/opinions/3-years-of-promoting-digital-skills-for-women-and-girls/>

⁴¹ <https://www.globalgiving.org/pfil/40438/projdoc.pdf>

⁴² <https://bidf.bi/>

⁴³ <https://www.un.org/technologybank/>

⁴⁴ <https://www.ada-microfinance.org/en/our-projects/fintech-digital-finance>

⁴⁵ <https://www.unicef.org/burundi/stories/wonderful-lamp>

⁴⁶ <https://www.icco-cooperation.org/en/news/icco-and-auxfin-boost-digital-financial-inclusion-in-rural-areas/>

⁴⁷ <https://www.tdbgroup.org/tdb-group-unlocks-funding-for-women-led-small-and-medium-enterprises-in-burundi-via-its-sme-programme/>

- FENU⁴⁸

Entrepreneuriat et leadership

- Recherche d'un terrain d'entente⁴⁹

Infrastructures et services numériques

- Énergie durable pour le réseau All Africa Hub⁵⁰
- Projet de Construction du Centre National de Données (Big Data), présenté par le Ministre des Postes, des Technologies de l'Information, de la Communication et des Médias⁵¹

⁴⁸ <https://www.uncdf.org/burundi>

⁴⁹ <https://www.sfcg.org/burundi/>

⁵⁰ <https://www.se4all-africa.org/seforall-in-africa/country-data/burundi/>

⁵¹ <https://burundi.gov.bi/archives/spip.php?article3203>

3 L'égalité de genre dans la pratique

Cette section propose, dans la mesure du possible, des données ventilées par genres accessibles au public sur les cinq piliers de l'égalité numérique des genres présentés dans la section 2 (c'est-à-dire l'accès aux technologies numériques; les compétences numériques; l'inclusion financière; l'entrepreneuriat et le leadership; et l'infrastructure et les services numériques).⁵² Ces données sont complétées par une brève description des efforts sélectionnés pour favoriser les cinq piliers. De plus, des encadrés avec des exemples d'initiatives favorisant l'inclusion numérique sont affichés tout au long de la section. Les réponses à l'enquête, également incluses tout au long de la section, fournissent des opinions de première main sur les principales parties prenantes de l'écosystème numérique du Burundi.

3.1 Accès à la technologie numérique

Peu de personnes possèdent un téléphone mobile, mais les femmes sont moins susceptibles que les hommes d'en posséder. La proportion d'individus possédant un téléphone mobile est de 18% (2017). Alors que 12% de la population féminine totale possède un téléphone portable, ce taux est de 25% pour les hommes.⁵³ La situation est différente en ce qui concerne les smartphones: la proportion des téléphones mobiles pour les smartphones est de 25,68%.⁵⁴ Malheureusement, les données ventilées par genres sur la possession de smartphones ne sont pas accessibles au public.

La moitié de la population est couverte par un réseau cellulaire mobile. Les réseaux cellulaires mobiles couvrent 55% de la population, dont 48% avec au moins un réseau mobile 3G et 25% avec au moins un réseau 4G.

Les ordinateurs sont rares parmi les ménages. Selon les statistiques les plus récentes de l'UIT (2017), la proportion de la population disposant d'un ordinateur est de 1% et celle disposant d'un accès Internet à domicile est de 0%. Malheureusement, les statistiques ventilées par genres ne sont pas disponibles.⁵⁵

Très peu de personnes utilisent Internet et les femmes l'utilisent moins que les hommes. Globalement, seuls 3% des individus utilisent Internet: 1% de la population féminine totale utilise Internet contre 4% pour les hommes.⁵⁶ Ces pourcentages sont inférieurs à la moyenne des pays PMA: selon les statistiques de l'UIT, 36% des individus utilisent Internet dans les PMA mais les femmes sont désavantagées par rapport aux hommes, avec respectivement 30% contre 43%.⁵⁷

⁵² Comme la section 1, les chiffres présentés dans ce chapitre peuvent ne pas refléter pleinement la situation actuelle des genres et des TIC dans le pays car certaines données ne sont pas disponibles ou, si elles sont disponibles, elles ne sont pas à jour. Il est indiqué dans le texte lorsque les données pour un thème donné ne sont pas disponibles.

⁵³ Tableau de bord de l'UIT sur le développement numérique, Burundi, <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Dashboards/Pages/Digital-Development.aspx>

⁵⁴ Intelligence GSMA (2020).

⁵⁵ Statistiques de l'UIT et Tableau de bord du développement numérique de l'UIT, Burundi, <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/stat/default.aspx>

⁵⁶ Statistiques de l'UIT et Tableau de bord du développement numérique de l'UIT, Burundi, <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/stat/default.aspx>

⁵⁷ Faits et Chiffres de l'UIT (2022), <https://www.itu.int/itu-d/reports/statistics/2022/11/24/ff22-the-gender-digital-divide/>

Selon Facebook Audience Insights, seuls 32% des utilisateurs de Facebook au Burundi sont des femmes, et principalement des femmes plus jeunes – environ 81% de toutes les utilisatrices au Burundi ont 34 ans ou moins. Pendant ce temps, 67% de toute l'utilisation de Facebook est concentrée à Bujumbura, ce qui suggère que les femmes des zones rurales accèdent moins au réseau.⁵⁸

Encadré 1: Coalition d'action Technologie et Innovation

En 2020, l'UIT est devenue co-chef de file de la Coalition d'action et, avec d'autres partenaires, l'UIT s'est engagée à travailler pour tirer parti des partenariats et de la puissance et de l'étendue des membres de l'UIT pour rendre Génération Égalité concret, ciblé et, surtout, percutant.

Le Forum Génération Égalité à Paris, un événement mondial pour faire progresser l'action et l'investissement en faveur de l'égalité des genres, s'est tenu du 30 juin au 2 juillet 2021. Chefs d'État et de gouvernement, organisations internationales, société civile, secteur privé et organisations de jeunesse se sont réunis pour lancer le Plan mondial d'accélération pour l'égalité des genres, annoncer des engagements concrets et renforcer les partenariats intergénérationnels et multipartites pour faire progresser l'égalité des genres au cours des cinq prochaines années.

Dans le cadre d'EQUALS et en tant que cofondateur, l'UIT a soumis les engagements collectifs suivants avec d'autres partenaires:

- UIT-ONU FEMMES-CCI: Accroître la visibilité ainsi que les compétences commerciales et numériques, les opportunités de mentorat et de mise en réseau pour 10 000 femmes leaders et entrepreneurs dans le secteur technologique d'ici 2026 – soutenu par le Partenariat Mondial EQUALS pour l'égalité des genres dans l'ère numérique.
- UIT-GSMA, EY, W4: Concevoir et fournir un accès à une formation gratuite en compétences informatiques fondamentales et à un mentorat en ligne pour 1 million de femmes et de filles d'ici 2026 via l'initiative Her Digital Skills – soutenu par le Partenariat Mondial EQUALS pour l'égalité des genres dans l'ère numérique.

Source: Coalition d'action Technologie et Innovation pour l'égalité des genres, https://static1.squarespace.com/static/609d99c149adb21f3531ff37/t/60a7dd208c2e2e1f8d986a78/1621613860075/technology_and_innovation.pdf

⁵⁸ Banque mondiale 2020, Évaluation de l'économie numérique du Burundi, <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/094ae7e492b4b741f58747465021caf0-0200022021/original/DE4A-Burundi-EN.pdf>

Encadré 2: Partenariat pour faciliter l'accès à la technologie pour les PMA

La Banque de technologie des Nations Unies a signé un protocole d'accord avec le Conseil de la recherche scientifique et technologique de Turquie (TUBITAK) pour soutenir les efforts internationaux visant à faciliter l'accès à la technologie et à améliorer le développement des capacités scientifiques, technologiques et d'innovation pour les pays les moins avancés (PMA). La plate-forme des centres de collaboration universitaire et industrielle (USIMP) sera également signataire du protocole d'accord.

Le protocole d'accord fournit un cadre pour la coopération entre la Banque de technologie des Nations Unies, TUBITAK et USIMP pour soutenir les projets de développement et les activités visant à promouvoir l'accès aux technologies, y compris la première initiative de développement et de mise en œuvre de modèles applicables pour la création de bureaux de transfert de technologie (BuTT) dans les PMA sélectionnés.

Les trois organisations prévoient de coopérer pour développer des outils de sensibilisation et d'éducation afin de promouvoir l'accès mondial à la technologie et d'explorer des méthodes pour utiliser l'expérience et l'expertise liées à l'évaluation, au déploiement, à l'adaptation et à la mise en œuvre de la technologie, ainsi qu'aux activités de renforcement des capacités connexes.

Source: Banque de technologies des Nations Unies <https://www.un.org/technologybank/news/un-technology-bank-tubitak-and-usimp-partner-facilitate-access-technology-least-developed>

3.2 Compétences numériques

Le Burundi se classe à la 132ème position (sur 156 pays) sur le pilier "Niveau d'instruction" de l'Indice mondial d'écart entre les genres du Forum Economique Mondial.⁵⁹

Bien qu'il n'y ait pas de données disponibles sur la littératie numérique des femmes, il existe une disparité constante entre les genres dans les paramètres clés de l'éducation: 61% des femmes sont alphabétisées, contre 76% des hommes; les femmes reçoivent en moyenne 2,7 ans de scolarisation contre 3,6 ans pour les hommes; à peine 7,5% de femmes ont atteint au moins un niveau d'études secondaires, contre près de 10% d'hommes.⁶⁰

⁵⁹ Forum économique mondial, Rapport mondial sur l'écart entre les genres 2021, http://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2021.pdf

⁶⁰ Banque mondiale 2020, Évaluation de l'économie numérique du Burundi, <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/094ae7e492b4b741f58747465021caf0-0200022021/original/DE4A-Burundi-EN.pdf>

Encadré 3: Burundi Innovation Hub: Miss Tech Burundi & eSkills 4 Girls

Une initiative d'incubateur d'entreprises qui rassemble de jeunes talents dans un environnement propice à l'innovation par le renforcement des capacités, la collaboration, l'utilisation des nouvelles technologies, la culture de l'entrepreneuriat et le sens du service à la société.

Miss Tech Burundi est une initiative du Burundi Innovation Hub dans le but de combler la fracture numérique entre les genres au Burundi en inculquant les compétences numériques aux filles burundaises. La formation vise à inspirer les filles à suivre une formation STEM et à être des créatrices de technologie plutôt que de simples utilisatrices. Ils ont formé plus de 150 filles à Gitega, Bujumbura et Ngozi sur le développement d'applications, sur la conception Web, sur le design et sur la prise de parole en public.

eSkills 4 Girls est une autre initiative du G20 visant à lutter contre la fracture numérique entre les genres dans les pays à faible revenu et en développement. L'objectif est d'accroître, à l'échelle mondiale, l'accès des femmes et des filles au monde numérique et de stimuler les opportunités d'éducation et d'emploi pertinentes.

Source: Pôle d'innovation du Burundi, <https://www.bihub-burundi.org/#counters>

Le taux d'alphabétisation des jeunes de la population entre 15 et 24 ans est de 88,2%, les femmes présentant un taux légèrement inférieur à celui des hommes (85,6% contre 91%). Le taux d'alphabétisation de la population entre 25 et 64 ans est de 60,8%, les femmes affichant un taux inférieur à celui des hommes (52% contre 70-7%).⁶¹ Dans l'ensemble, le nombre moyen d'années de scolarisation chez les femmes et les hommes est le même (11 ans).⁶²

La scolarisation au Burundi sur les trois niveaux d'éducation est en besoin d'amélioration, avec des taux d'achèvement en baisse (les femmes affichant des taux inférieurs à ceux des hommes). Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement pré primaire est de 16,6%, avec les femmes affichant un taux légèrement supérieur à celui des hommes (17% contre 16,3%). Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur est de 4,1%, avec les femmes affichant un taux inférieur à celui des hommes (3,1% contre 5,1%). Le taux d'achèvement de l'enseignement primaire est de 53,3%, avec les femmes affichant un taux plus élevé que les hommes (56,9% contre 49,7%). Le taux d'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire est de 27,2%, avec les femmes affichant un taux inférieur à celui des hommes (25,9% contre 28,9%). Le taux d'achèvement du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est de 8,2%, avec les femmes affichant également un taux inférieur à celui des hommes (7,3% contre 9,5%).⁶³

⁶¹ UNESCO SDG 4 Country Data Tables 2016 et 2017, <http://tcg.uis.unesco.org/data-resources/>

⁶² PNUD, Index des inégalités de genre, <http://hdr.undp.org/en/content/gender-inequality-index-gii>

⁶³ Tableaux pays UNESCO ODD 4 2016 et 2017, <http://tcg.uis.unesco.org/data-resources/>

Selon l'Office National des Statistiques du Burundi, dans les établissements publics, il y a 2 267 étudiants (dont 988 femmes) en informatique et télécommunications, et 4 501 étudiants (dont 2 881 femmes) en informatique et gestion. Dans les entités privées, les inscriptions sont plus élevées avec 5 298 étudiants (dont 2 347 femmes) en informatique et télécommunications et 10 643 étudiants (dont 8 328 femmes) en informatique et gestion respectivement.⁶⁴

Encadré 4: Programme de bourses pour les scientifiques des PMA

Il s'agit d'un programme de collaboration de grande envergure approuvé par la Banque de technologie des Nations Unies pour les Pays les Moins Avancés, l'Académie mondiale des sciences (TWAS) et le Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (ICGEB). L'accord de programme appelé PACTs (programme de collaborations avec les PMA) propose aux scientifiques en début de carrière des 46 pays les moins avancés (PMA), âgés de 45 ans ou moins, des visites d'échange pouvant aller jusqu'à 6 mois dans les laboratoires de l'ICGEB à Trieste (Italie), New Delhi (Inde) et Cape Town (Afrique du Sud). Les scientifiques travailleront dans les domaines de la biomédecine, de la biotechnologie et de l'agriculture. Il comprendra également un troisième programme pour offrir une formation en politique de la biotechnologie et en science réglementaire par des experts de l'ICGEB.

L'accord PACTs durera cinq ans: après les trois premières années de sélection et de récompenses des boursiers, le projet se poursuivra pendant deux autres années avec la phase de suivi et d'évaluation finale, au cours de laquelle les boursiers peuvent également demander des subventions de carrière précoce de l'ICGEB pour obtenir un financement de leurs recherches à leur retour dans leur pays d'origine.

Le programme suit une nouvelle modalité de financement appelée UN-UN Interagency Agreement, selon laquelle les coûts de gestion sont réduits par rapport à d'autres initiatives similaires. PACTs répond à la mission partagée par les trois Partenaires: renforcer la science et la technologie dans les pays en développement; promouvoir un réseau de chercheurs et d'instituts de recherche, ainsi qu'aider les nations à identifier et à utiliser les technologies appropriées pour transformer leurs économies et améliorer leurs conditions de vie.

Source: Banque de technologie des Nations Unies pour les pays les moins avancés, <https://www.un.org/technologybank/news/un-technology-bank-twas-and-icgeb-launch-programme-building-scientific-development-ldcs>

Les femmes sont moins susceptibles que les hommes d'obtenir un diplôme en STEM. Une différence importante est constatée en termes de proportion de diplômés provenant des filières scientifiques, technologique,⁶⁵ d'ingénierie et mathématiques (STEM) dans l'enseignement supérieur: 18,2% de femmes contre 81,8% d'hommes.

⁶⁴ Ministère de l'Éducation, de la Formation Technique et Professionnelle 2018, https://www.isteebu.bi/wp-content/uploads/2021/05/Annuaire_Statistique_Education_2.pdf

⁶⁵ PNUD, Index des inégalités des genres, <http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/BDI>

Des preuves anecdotiques confirment qu'il y a un besoin dans le pays d'avoir plus de modèles pour inspirer la prochaine génération de femmes en technologie à rejoindre ce type de formation et d'éducation. Selon une répondante à l'enquête, "(...) à l'université, j'ai fait de l'informatique; nous étions 8 filles sur 40 garçons". Ceci se poursuit dans le milieu professionnel, car "les recruteurs préfèrent toujours un homme à une femme, malgré le fait qu'ils aient le même niveau d'éducation et d'expériences professionnelles. Je suis déjà passée par là, où j'ai dû doubler d'effort par rapport à mes collègues masculins."

Encadré 5: Un référentiel d'informations sur les projets, les ressources et les cas exemplaires de compétences numériques

Le Digital Skills Hub d'EQUALS est une plateforme en ligne qui fonctionne comme un référentiel d'informations sur les projets, les ressources et les cas exemplaires d'éducation aux compétences numériques pour les femmes et les filles. Il s'agit du premier centre de ressources en son genre où les parties prenantes peuvent trouver des informations sur des projets, des ressources et des exemples de réussite sur les efforts du monde entier pour combler le fossé des compétences numériques entre les genres, le tout en un seul endroit pratique. Il vise à soutenir les efforts pour développer, mettre en œuvre et évaluer des projets existants et nouveaux qui renforcent les compétences numériques chez les femmes et les filles.

Source: EQUALS Digital Skills Hub, <https://equalspartnership.wixsite.com/digitalskillshub/about>

Une répondante à l'enquête a indiqué que les universités sont consultées à travers un réseau appelé BERNET (Réseau burundais de recherche en éducation) qui vise à redynamiser les TIC dans les universités, et que le ministère qui a les TIC dans ses attributions organise des ateliers et des rencontres liés à l'économie numérique avec le secteur privé. Aussi, un projet est mis en place, visant à soutenir l'utilisation responsable des réseaux sociaux par les jeunes en expliquant les opportunités, mais aussi les dangers. Ces initiatives du pays exigent des efforts continus.

Comme mentionné lors de l'atelier de validation avec les parties prenantes nationales, les stéréotypes et les opinions de leurs communautés ont un grand impact sur les femmes. Les femmes grandissent dans un environnement où elles apprennent qu'elles ne sont capables que de réussir dans une carrière donnée, ce qui les décourage de poursuivre des études liées au numérique. Les modèles féminins manquent. Pour y faire face, les ministères organisent des concours pour les femmes dans le numérique, mais il est aussi très important de mettre les femmes en contact avec d'autres femmes (créer un réseau physique et numérique où elles peuvent surmonter ensemble les difficultés). Les femmes peuvent briser les stéréotypes pour montrer à la prochaine génération que c'est possible (cela souligne l'importance des enseignantes et des modèles féminins).

3.3 Inclusion financière

L'inclusion financière reste très faible au Burundi et elle est encore plus faible pour les femmes. En 2014, seules 6,7% des femmes âgées de 15 ans et plus déclaraient posséder un compte bancaire. Seuls 7% des adultes avaient un compte bancaire en 2014 (données disponibles les plus récentes qui ne reflètent peut-être pas de manière adéquate les progrès actuels) et 1% (pour les femmes et les hommes) avaient un compte d'argent mobile la même année.⁶⁶

Des efforts pour améliorer la disponibilité des données sur l'inclusion financière sont en cours. Par exemple, la banque centrale a publié entre 2015 et 2018 des rapports annuels sur l'inclusion financière dans le pays.⁶⁷

Les efforts se concentrent également spécifiquement sur l'inclusion financière des femmes. Le Burundi a récemment lancé la Banque de Développement et d'Investissement pour les Femmes. La mission de cette banque est d'accompagner des projets de développement mis en œuvre par des femmes provenant de diverses petites coopératives ou associations. Il a démarré avec un capital social de 10 milliards de BIF (15% de la part du gouvernement et 85% est détenu par les communes).⁶⁸

Le Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre fournit des fonds aux institutions de microcrédit pour accroître l'accès des femmes au microcrédit.⁶⁹ Cependant, l'exclusion des femmes de la propriété foncière rend difficile leur accès au crédit. Sans la possibilité d'utiliser la propriété (y compris terrienne) comme garantie, le crédit est souvent refusé aux femmes par les institutions de crédit.⁷⁰

Des preuves anecdotiques identifiées par la Banque mondiale suggèrent que "les agricultrices bénéficieraient de l'adoption croissante de l'argent mobile: au Burundi, les femmes cultivent généralement les produits". Cependant, comme les hommes entreprennent en grande partie les activités commerciales, les femmes ont peu de contrôle sur les revenus du ménage. Les comptes d'argent mobile permettraient ainsi aux femmes de vendre des biens et d'économiser de l'argent en toute discrétion.⁷¹

Les groupes coopératifs au niveau communautaire jouent un rôle dans le soutien de l'inclusion financière. D'ici 2020, l'organisation ONU Femmes a soutenu la formation d'environ 3 000 groupes coopératifs, dont 900 000 femmes et filles. Cette initiative a pour but de créer un environnement sûr pour les femmes et les filles où elles peuvent économiser de l'argent, développer des initiatives génératrices de revenus et accéder à de petits prêts.⁷²

⁶⁶ Banque mondiale, Global Findex: Accès aux technologies financières 2017, <https://globalfindex.worldbank.org/>

⁶⁷ Banque de la République du Burundi 2022, <https://www.brb.bi/fr/content/rapports>

⁶⁸ Inside Burundi 2022, <https://insideburundi.org/burundi-launches-the-development-and-investment-bank-for-women/>

⁶⁹ Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme [CNIDH] (2016), Contribution de la CNIDH aux travaux de la 65ème Session du CEDEF sur les 5ème et 6ème Rapports périodiques du Burundi, https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/traybodyexternal/SessionDetails1.aspx?SessionID=1027&Lan%20g=en

⁷⁰ Association pour la Paix et les Droits de l'Homme [APDH] & CAPAD & UNIPROBA (2016), Les Enjeux de l'Accès à la Terre pour les femmes au Burundi, https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/treatybodyexternal/SessionDetails1.aspx?SessionID=1027&Lan%20g=fr

⁷¹ Banque mondiale 2020, Évaluation de l'économie numérique du Burundi, <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/094ae7e492b4b741f58747465021caf0-0200022021/original/DE4A-Burundi-EN.pdf>

⁷² ONU Femmes Afrique 2021, <https://africa.unwomen.org/en/news-and-events/stories/2021/09/burundi-un-women-strengthens-usage-of-digital-management>

D'autres initiatives soutenant l'inclusion financière se concentrent sur les zones rurales. Le projet "Appui à l'inclusion financière agricole et rurale au Burundi" a pour objectif d'améliorer la disponibilité des services financiers dans les zones rurales où la demande dépasse actuellement largement l'offre. Cette initiative du FIDA a débuté en 2017 et sera mise en œuvre jusqu'en 2024 et devrait bénéficier à 99 200 ménages de petits exploitants agricoles – en particulier les femmes et les jeunes – dans 18 provinces.⁷³ Par ailleurs, en avril 2022, un accord de financement entre le Gouvernement du Burundi et le FIDA a été signé pour un montant de 53 700 000 USD. Ce financement, qui sera mis en œuvre par le Programme de développement de l'entrepreneuriat rural (PRODER), vise à contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la nutrition et de la sécurité alimentaire dans les communautés rurales. Il est divisé en deux parties comprenant un prêt concessionnel égal à 10 700 000 dollars et un don de 42 950 000 dollars.⁷⁴

Les obstacles aux services financiers numériques qui subsistent au Burundi, tels qu'identifiés par la Banque centrale du pays, comprennent: le faible niveau d'utilisateurs actifs (comptes dormants prédominants) en raison des coûts de service élevés; méconnaissance des services en raison d'une éducation financière inadéquate; absence de numérisation des circuits de paiement des administrations publiques (G2P ou G2B) avec seulement quelques ONG et entreprises privées fournissant certains services de paiements par téléphone mobile; la faible implication des banques et des entreprises non bancaires pour le développement de services plus inclusifs; les retards dans l'opérationnalisation de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF); la faible couverture du réseau de télécommunication au Burundi; manque de partage des infrastructures (interopérabilité).⁷⁵

Certaines banques ont offert la possibilité de consulter le compte bancaire en ligne et d'effectuer des paiements électroniques. Cependant, des preuves anecdotiques suggèrent que peu de femmes utilisent ces services.

⁷³ FIDA 2017, <https://www.ifad.org/en/web/operations/-/project/2000001145>

⁷⁴ Ministère des finances, du budget et de la planification économique du Burundi 2022, <https://finances.gov.bi/index.php/2022/04/28/accord-de-financement-entre-le-gouvernement-du-burundi-et-le-fonds-international-de-developpement-agricole-fida/>

⁷⁵ UIT 2017, Présentation des risques liées aux services financiers numériques: le cas du Burundi, https://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/dfc/201710/Documents/S2_Ngendanganya.pdf

Encadré 6: Un plan d'action en 10 points pour donner la priorité à l'inclusion financière numérique des femmes

Un plan d'action en 10 points pour que les gouvernements et les entreprises reconstruisent après le COVID-19 en priorisant l'inclusion financière numérique des femmes:

- 1) Numériser les paiements du secteur privé.
- 2) Numériser les paiements des prestations sociales gouvernementales.
- 3) Proscrire la discrimination à l'égard des femmes.
- 4) Assurer l'accès universel à l'identification.
- 5) Mettre fin à l'écart entre les genres concernant la possession d'un téléphone mobile.
- 6) Recruter des femmes dans les banques et dans les opérateurs de réseaux mobiles.
- 7) Recueillir, analyser et utiliser des données ventilées par sexe.
- 8) Créer des produits financiers adaptés et abordables pour les femmes.
- 9) Aider les femmes à profiter des opportunités du e-commerce.
- 10) Créer et appliquer de solides mécanismes de protection pour les consommateurs de services financiers numériques.

Les 10 actions ont la même importance. Il ne s'agit pas d'étapes séquentielles mais d'actions qui se renforcent mutuellement pour toutes les parties prenantes engagées à atteindre l'égalité financière.

Source: Initiative d'inclusion financière des Nations Unies pour les PMA, <https://www.unCDF.org/article/6553/reaching-financial-equality-for-women>

Malgré ces obstacles, des progrès ont été réalisés en matière d'inclusion financière numérique. Selon les résultats d'une enquête menée par la Banque mondiale en 2018, la moitié des répondants interrogés avaient accès à l'argent mobile et utilisaient le paiement numérique. Ces améliorations sont dues à l'expansion des services d'argent mobile et aux réformes réglementaires favorables, ainsi qu'à l'assouplissement des dispositions relatives aux services d'argent mobile. Le rapport d'enquête mentionne que des données supplémentaires de la Banque de la République du Burundi confirment que l'accès aux services financiers numériques a considérablement augmenté au cours des dernières années (1,28 million de transactions de paiement numériques enregistrées en mars 2018). En décembre 2019, les niveaux d'inclusion financière étaient estimés à environ 20%, selon l'Unité d'Inclusion Financière de la Banque.⁷⁶

⁷⁶ Banque mondiale 2020, Évaluation de l'économie numérique du Burundi, <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/094ae7e492b4b741f58747465021caf0-0200022021/original/DE4A-Burundi-EN.pdf>

Encadré 7: Améliorer l'expérience utilisateur des bénéficiaires d'argent liquide activés par l'argent mobile: le cas du Burundi

L'assistance en espèces et en bons (CVA) activée par l'argent mobile a le potentiel d'offrir des avantages transformationnels aux bénéficiaires d'espèces, y compris l'inclusion numérique et financière. Avec l'augmentation rapide de la diffusion numérique de CVA (en partie due au COVID-19) et le resserrement des budgets d'aide, l'amélioration de l'expérience utilisateur et la maximisation des avantages associés à l'inclusion numérique et financière sont plus importantes que jamais. Pourtant, ces avantages ne sont pas des résultats courants des programmes de transferts monétaires dans les contextes humanitaires, car les organisations se concentrent sur des résultats à court terme.

En 2019, le programme Mobile for Humanitarian Innovation de la GSMA s'est associé à Ground Truth Solutions pour appliquer une approche de conception centrée sur l'humain afin de comprendre le parcours des bénéficiaires de Concern World Wide au Burundi. Suite à des mois de travail et à une démarche méthodologique rigoureuse, composée d'outils à la fois qualitatifs et quantitatifs, le rapport couvre les thèmes suivants:

- Thème 1: Aperçu des caractéristiques des bénéficiaires de transferts monétaires;
- Thème 2: Les principaux "points de contact" tout au long du parcours utilisateur, et;
- Thème 3: Les facteurs qui améliorent ou non l'expérience utilisateur.

Le rapport en offrant des considérations aux parties prenantes déployant des programmes d'argent numérique au Burundi, ainsi que dans d'autres contextes humanitaires.

Source: GSMA, Mobile pour le développement, <https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/programme/mobile-for-humanitarian-innovation/enhancing-the-user-experience-of-mobile-money-enabled-cash-recipients-coup-de-projecteur-sur-le-burundi/>

3.4 Entrepreneuriat et leadership

Le Burundi n'est inclus ni dans le Global Entrepreneurship Monitor ni dans le Digital Intelligence Index. Les données sur l'engagement des femmes et des hommes dans les activités entrepreneuriales sont très limitées. Le nombre de procédures de création d'entreprise est de 4, pour les femmes et les hommes (2019).⁷⁷

⁷⁷ Banque mondiale, Statistiques sur les genres, <https://databank.worldbank.org/source/gender-statistics>

La facilitation des échanges par les femmes au Burundi est relativement supérieure à celle de l'Afrique de l'Est (55,6% contre 41,7%). C'est également le cas pour la facilitation des échanges liée aux PME dans le pays (40% contre 27,5%). Une politique/stratégie de facilitation des échanges qui intègre une attention particulière aux femmes commerçantes a été partiellement mise en œuvre en 2019, et une adhésion féminine au Comité national de facilitation des échanges était en phase de la planification cette année-là.⁷⁸

Les femmes d'affaires (pas seulement dans le secteur numérique) sont moins susceptibles de faire partie de réseaux d'affaires formels, en particulier internationaux. Ces réseaux sont importants car ils offrent des formations, des informations, des conseils, des partenariats, des encouragements et du soutien.⁷⁹ Le "réseautage", ainsi que les "compétences de start-up" et "l'acceptation des risques", sont des indicateurs de l'indice mondial de l'entrepreneuriat dans lequel le pays obtient le score le plus bas.⁸⁰

Des preuves anecdotiques confirment que les femmes participent rarement à des réseaux ou associations liés à l'économie numérique. Une enquêtée mentionne que les associations professionnelles de femmes sont très peu consultées, et que "nous attendons toujours un cadre légal pour la régulation, par exemple, du secteur des déchets d'équipements électriques et électroniques sur lequel mon association travaille."

Encadré 8: Women Connect - 50 Million African Women Speak (50MAWS)

50 Million African Women Speak (50 Million de Femmes Africaines Parlent) est une plateforme numérique disponible via le Web et sur les appareils mobiles sous forme d'application. La plate-forme vise à donner à des millions de femmes en Afrique les moyens de créer, de développer et de faire croître des entreprises en fournissant un guichet unique pour leurs besoins spécifiques.

La plate-forme 50MAWS vise à faciliter un échange d'idées dynamique et engageant entre les femmes entrepreneures, en utilisant la fonctionnalité intégrée des réseaux sociaux pour les connecter les unes aux autres de manière à favoriser l'apprentissage, le mentorat et le partage d'informations et de connaissances au sein des communautés. Également, la plateforme vise à favoriser l'accès aux services financiers et aux opportunités de marché entre les zones urbaines et rurales, au-delà des frontières et entre les pays.

⁷⁸ Enquête mondiale des Nations Unies sur la facilitation du commerce numérique et durable 2019, <https://unfssurvey.org/economy>

⁷⁹ CCI 2015, Déverrouiller les marchés pour les femmes au commerce, https://www.intracen.org/uploadedFiles/intracenorg/Content/Publications/women_in_trade_web.pdf

⁸⁰ L'Institut mondial de l'entrepreneuriat et du développement (GEDI) 2020, <https://thegedi.org/tool/>

Encadré 8: Women Connect: 50 Million African Women Speak (suite)

Présentant des informations sur la gestion d'entreprise dans 38 pays du continent africain, la proposition unique de 50MAWS est de créer une communauté de femmes entrepreneurs qui agiront en tant que mentors et conseillères financières, les unes pour les autres. Ce réseau social est conçu pour aider les femmes à apprendre les unes des autres, à s'inspirer mutuellement et à avoir accès à plusieurs ressources pour obtenir des informations sur comment mener leurs activités. Il facilitera également l'accès à la formation, aux outils de gestion d'entreprise et aux options de financement spécifiquement destinés aux femmes. Le résultat attendu est d'avoir un impact direct sur 50 millions de femmes africaines et de créer des emplois pour les jeunes grâce à l'augmentation des activités commerciales et des flux de capitaux.

L'objectif de la plateforme 50MAWS est de contribuer à l'autonomisation économique des femmes en fournissant une plateforme de networking qui permettra aux femmes d'accéder aux services financiers. Plus précisément, la plateforme vise à améliorer la capacité des femmes entrepreneurs à networker et à partager des information, ainsi qu'à accéder à des informations sur les services financiers et non financiers.

Le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sont partenaires de cette initiative.

Source: womoneconnect.org, <https://www.womenconnect.org/platform>

Les raisons possibles de cette faible performance sont liées à la compétitivité du pays et en particulier aux MPME, un secteur dans lequel une grande partie des femmes sont présentes. Les petites entreprises pourraient améliorer leur capacité de changement en acquérant des licences technologiques étrangères. Comparé à des pays à un niveau de développement similaire, l'écosystème des entreprises au Burundi présente des exigences simples en matière de licences et de permis, et un accès adéquat à une main-d'œuvre éduquée. Cependant, le système de dédouanement pourrait être plus efficace.⁸¹

⁸¹ Perspectives de compétitivité des PME de l'CCI 2018: Écosystèmes commerciaux dans l'ère numérique - Profil de pays, <https://www.intracen.org/publication/SME-Competitiveness-Outlook-2018-Business-Ecosystems-for-the-Digital-Age/>

Encadré 9: Programme de mentorat Women in Cyber, UIT

L'Union Internationale des Télécommunications (UIT), le FIRST (Forum of Incident Response and Security Teams) et EQUALS organisent ensemble le programme de mentorat Women in Cyber afin d'autonomiser les femmes dans le secteur de la cybersécurité. Ce programme implique des modèles et leaders dans le domaine et les met en contact avec des femmes talentueuses du monde entier. Le programme de mentorat Women in Cyber s'appuie sur les efforts actuels du Bureau de Développement des Télécommunications (BDT) de l'UIT pour réduire la fracture numérique entre les genres, en intégrant des activités axées sur l'égalité entre les genres dans ses différentes priorités thématiques.

Source: UIT, FIRST et EQUALS, Women in Cyber Mentorship Programme, <https://www.itu.int/en/ITU-D/Cybersecurity/Pages/Women-in-Cyber/Women-in-Cyber-Expert-Training-Cours-avec-Nicole-Harris.aspx>

Les barrières culturelles ont également un impact sur l'autonomisation économique des femmes dans le pays. Selon une enquête auprès de 735 hommes et femmes, l'image de la femme qui est largement partagée au sein de la communauté est celle de la femme traditionnelle. La plupart des répondants pensent que la femme idéale devrait aider et obéir à son mari (48%) et rester à la maison pour s'occuper de la maison et des enfants (24%). Seul un petit nombre de personnes pense que la femme idéale puisse être médecin, fonctionnaire, avocate (6%) ou chef de petite entreprise (12%).⁸²

Encadré 10: Construire des communautés de femmes entrepreneurs numériques - eTrade for Women

eTrade for Women, dirigée par la CNUCED, crée des réseaux régionaux pour aider les femmes entrepreneurs à accéder aux ressources nécessaires pour réussir et contribuer au développement durable. En connectant les femmes entrepreneurs entre elles la CNUCED crée des communautés où elles peuvent trouver le soutien et les ressources dont elles ont besoin pour tirer parti des opportunités du commerce électronique. Plus de 100 femmes entrepreneurs dans plus de 20 pays en développement à travers le monde ont rejoint les communautés eTrade for Women, qui depuis novembre 2020 ont été créés en Asie du Sud-Est ainsi qu'en Afrique de l'Est et de l'Ouest.

Source: CNUCED, <https://unctad.org/news/building-communities-women-digital-entrepreneurs>

Malgré ces difficultés et contraintes, le Burundi est parmi les pays avec les plus faibles écarts de participation et d'opportunités économiques (85,5%), avec la RDP Lao (91,5%), les Bahamas (85,7%), l'Islande (84,6%), la Lettonie (82,2%), Moldavie (81,1%) et Suède (81,0%).⁸³

⁸² Common Ground & USAID 2021, Analyse des barrières culturelles à l'autonomisation économique des femmes au Burundi, https://www.sfcg.org/wp-content/uploads/2021/02/Gender_Barrier_Analysis_Tuyage_February_2021.pdf

⁸³ Forum économique mondial, Rapport mondial sur l'écart entre les genres 2021, http://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2021.pdf

L'incubateur des entreprises du Burundi a été créé il y a environ 10 ans avec le soutien de partenaires internationaux. Il promeut l'entrepreneuriat et l'acquisition de compétences commerciales générales pour les MPME burundaises et agit comme un guichet unique pour les hommes d'affaires burundais et étrangers en déplacement, ayant besoin d'un espace sécurisé, sûr et bien équipé pour tenir des réunions, dispenser des formations ou simplement travailler quelques heures.⁸⁴ Parmi les autres institutions soutenant l'entrepreneuriat féminin figurent le Centre pour le développement et l'entrepreneuriat des Grands Lacs⁸⁵ et la Fondation Lance d'Afrique Burundi⁸⁶. De plus, comme identifié par la Banque mondiale, la plateforme "Digital Ladies" de BujaHub fournit aux femmes burundaises des compétences et des outils numériques qui leur permettent de participer à l'économie numérique, en se concentrant sur les entrepreneurs de tous les secteurs et les sans-emplois⁸⁷. Enfin, KIT-Hub est une plateforme qui vise à former, informer et accompagner la population burundaise dans la réalisation de leurs projets avec un accent particulier sur les jeunes (dont les femmes) porteurs de projets innovants.⁸⁸ D'autres associations, comme indiqué par les répondants de l'enquête incluent des associations de femmes créatives et courageuses, telles que Glice et FemDev.

Encadré 11: Accélérateur de réduction de l'écart entre les genres du FEM

Le modèle Accélérateur permet de concentrer les différents efforts existants en réunissant les parties prenantes concernées sur une seule plateforme. La structure de direction locale des accélérateurs se compose de 2 ministres et de 2 à 4 PDG en tant que coprésidents, d'un coordinateur national qui dirige l'initiative au niveau local et de 50 à 100 employeurs qui conduisent le changement dans le pays. Les pays adhèrent au modèle pour trois ans et génèrent un impact grâce à un plan d'action localement adapté et basé sur le cadre mondial du Forum. En plus du travail sur le plan local, les pays rejoignent le Global Accelerators Learning Network, qui aide à créer un échange informel entre les pays sur les différentes initiatives locales réussies.

Source: Forum économique mondial 2020, Rapport mondial sur l'écart entre les genres, <https://reports.weforum.org/global-gender-gap-report-2020/the-global-gender-gap-index-2020/box-2-closing-the-gender-gap-country-accelerators/>

Le Burundi obtient un score de 73,1 sur 100 sur l'indice Women, Business and the Law 2021 de la Banque mondiale. Le score global du Burundi est supérieur à la moyenne régionale observée dans toute l'Afrique subsaharienne (71). Au sein de la région Afrique sub-saharienne, le score maximum observé est de 91,9 (île Maurice). De plus, en ce qui concerne les contraintes à la liberté de mouvement et les lois affectant la décision des femmes de travailler, le Burundi obtient un score parfait. Cependant, en ce qui concerne les lois affectant le salaire des femmes, les contraintes liées au mariage, les lois affectant le travail des femmes après avoir eu des enfants, les contraintes pesant sur la création et la gestion d'une entreprise par les femmes, les différences entre les genres en matière de propriété et d'héritage, et les lois affectant le montant de la pension d'une femme, le Burundi pourrait envisager des réformes pour améliorer l'égalité

⁸⁴ <https://bbin.bi/apropos/>

⁸⁵ <https://centrefordevelopmentgreatlakes.org/>

⁸⁶ <https://fondationlancedafriqueburundi.org/about-us/>

⁸⁷ Banque mondiale 2020, Évaluation de l'économie numérique du Burundi, <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/094ae7e492b4b741f58747465021caf0-0200022021/original/DE4A-Burundi-EN.pdf>

⁸⁸ <https://www.kit-hub.com/en/about.php>

juridique des femmes. Selon la Banque mondiale, l'un des scores les plus bas du Burundi concerne l'indicateur relatif aux lois affectant le travail des femmes après avoir eu des enfants (l'indicateur de parentalité WBL2021). Pour améliorer l'indicateur de la parentalité, le Burundi pourrait envisager de mettre à la disposition un congé maternité payé d'au moins 14 semaines, de confier au gouvernement la gestion de 100% des prestations de congé de maternité et de mettre à disposition un congé parental payé.⁸⁹

Malgré ces défis, les femmes burundaises ont pu créer des entreprises prospères. Un exemple a été mis en avant par une jeune femme lors de l'atelier de validation avec les acteurs nationaux: Au cours de son parcours scolaire, elle s'est rendu compte que les filles se sous-estimaient. Au cours de ses années d'école secondaire, elle a décidé d'étudier les sciences - dans sa classe, il y avait 7 filles et 30 garçons. Elle a ensuite continué à l'université dans le secteur des TIC, où il y avait 5 filles et 25 garçons. Elle se demandait, que puis-je faire? Avec ses propres recherches et connaissances, elle voulait aider d'autres femmes. Elle s'est lancée dans l'agriculture pour aider les femmes en utilisant ce qu'elle a appris à l'école. Elle a créé un système d'irrigation automatisé grâce à son propre programme/logiciel.

3.5 Infrastructures et services numériques

L'accès à l'électricité est très limité dans le pays. L'électricité était le principal combustible de cuisine pour 0,1% des ménages en 2017.⁹⁰ En 2019, 11% de la population avait accès à l'électricité (seulement 3% dans le cas de la population rurale).⁹¹ Il convient de mentionner que L'Office National des Statistiques du Burundi propose des données sur la production nationale et les importations d'électricité.⁹²

Selon une répondante de l'enquête, "les hommes et les femmes n'ont pas un accès égal à l'électricité car la majorité des femmes vivent dans des zones rurales où il n'y a presque pas d'électricité". Dans le même ordre d'idées, une autre répondante rapporte que "les femmes n'ont pas accès à l'électricité comme les hommes... les hommes vont travailler dans les grandes villes en laissant leurs femmes et leurs enfants à la campagne où il n'y a pas de courant électrique". Comme mentionné lors de l'atelier de validation avec les acteurs nationaux, il est à noter qu'en plus des installations classiques, différents moyens sont utilisés pour recharger les téléphones portables tels que les batteries, les panneaux solaires, etc.

Burundi Backbone System (BBS) est chargé du déploiement de la fibre optique et des opérateurs de télécommunications. Des téléc centres sont en cours de construction dans quelques provinces du pays et les routes sont en cours de renouvellement. Des preuves anecdotiques suggèrent qu'actuellement, un projet de stockage de toutes les données gouvernementales est en cours de discussion.

L'Autorité de Régulation et de Contrôle des Télécommunications (ACRT) a lancé en 2017 l'initiative "Burundi Wide Bandwidth". Son objectif est de couvrir l'ensemble du territoire national avec une connectivité haut débit d'ici 2025. Selon la Banque mondiale, "de nombreuses parties prenantes estiment que ce projet doit encore être revu et mis à jour". La stratégie manque d'un

⁸⁹ Banque mondiale, Women, Business and the Law 2021, <https://wbl.worldbank.org/en/wbl>

⁹⁰ Banque mondiale, Statistiques sur les genres, <https://databank.worldbank.org/source/gender-statistics>

⁹¹ Données de la Banque mondiale 2019, <https://data.worldbank.org/indicator/EG.ELC.ACCS.ZS?locations=BI>

⁹² Voir <https://isteebu.bi/electricite/chartjs.php>

cadre d'action et n'aborde pas certains problèmes clés, tels que la garantie d'un accès universel ou comment fournir des réseaux de fibre d'optiques métropolitains supplémentaires."⁹³

Selon les statistiques de l'UIT, les abonnements au téléphone fixe sont passés de 20 000 (0,32 pour 100 habitants) en 2000 à 15 976 (0,13 pour 100 habitants) en 2021. En revanche, les abonnements au téléphone mobile ont largement augmenté, passant de 16 320 (0,26 pour 100 habitants) en 2000 à 7 740 494 (61,67 pour 100 habitants) en 2021. Il y avait 160 abonnements au haut débit fixe (0,0% pour 100 habitants) en 2008 et ils sont passés à 3 953 (0,03 pour 100 habitants) en 2021. Les abonnements au haut débit mobile sont passés de 0,00 pour 100 habitants en 2009 à 1 033 517, 8,23% pour 100 habitants en 2021. La bande passante internationale est passée de 10 Mbit/s en 2007 à 9 292 en 2021.⁹⁴

En termes de prix en 2021, le panier de données et de voix mobiles (consommation élevée) en % du RNB par habitant est de 56,9%. Le panier du haut débit mobile en % du RNB par habitant est de 13,7%. Le panier voix et données mobiles (basse consommation) en % du RNB par habitant est de 29,6%. Et le panier de téléphonie mobile en % du RNB par habitant est de 25,4%.⁹⁵ Il convient de mentionner que dans tous ces indicateurs, le Burundi présente le ratio le plus élevé d'Afrique.

Encadré 12: Lignes directrices sur la modélisation des coûts

Une connectivité abordable est possible grâce à l'application de politiques et de réglementations économiques nationales adéquates en matière de télécommunications/TIC basées sur des modèles de coûts. Le rapport final de la Question 4/1 de la Commission d'études de l'UIT-D "Politiques économiques et méthodes de détermination des coûts des services liés aux réseaux nationaux de télécommunication/TIC, y compris les réseaux de prochaine génération" pour la période d'études 2018-2021 de l'UIT-D contient des études initiales sur de nouvelles méthodes de facturation de certains services et des méthodologies de tarification, ainsi que des informations sur différents modèles de partage des infrastructures de télécommunication/TIC. Ce rapport a été publié avec les Lignes directrices sur la modélisation des coûts.

Source: UIT, <https://www.itu.int/en/ITU-D/Regulatory-Market/Documents/Events2020/RED-AFR/Ses4-3-JorgeMartinez-Q4-1-costingGuidelines-EN.pdf>

Bien que le Burundi dispose d'un Fonds de service universel (USF), selon la Banque mondiale, "ce mécanisme n'est pas actuellement utilisé pour servir les groupes numériquement exclus, tels que les femmes, avec des initiatives ciblées (bien que des travaux soient en cours pour soutenir la connectivité rurale)". Les obstacles au revenu sont susceptibles d'être plus importants pour les femmes, rendant à la fois les appareils mobiles et les services Internet inabordables".⁹⁶

⁹³ Banque mondiale 2020, Évaluation de l'économie numérique du Burundi, <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/094ae7e492b4b741f58747465021caf0-0200022021/original/DE4A-Burundi-EN.pdf>

⁹⁴ Statistiques de l'UIT, <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/stat/default.aspx>

⁹⁵ Tableau de bord du développement numérique de l'UIT, <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Dashboards/Pages/Digital-Development.aspx>

⁹⁶ Banque mondiale 2020, Évaluation de l'économie numérique du Burundi, <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/094ae7e492b4b741f58747465021caf0-0200022021/original/DE4A-Burundi-EN.pdf>

Le Gouvernement soutient activement la mise en place de "Télécentres Communautaires" dans le but de réduire la fracture numérique et de promouvoir la connectivité rurale, y compris chez les femmes.⁹⁷ Par exemple, un Télécentre communautaire polyvalent a été inauguré le 29/06/2021 par la Ministre Burundaise de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias, pour être opérationnel à Kirundo.⁹⁸ D'autres Télécentres ont été également mis en place dans d'autres régions telles que Makamba, Rumonge et Bubanza. En date du 7 janvier 2022, la Ministre de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias, en compagnie du représentant de l'organisation ONU Femmes Burundi, ont procédé à l'inauguration d'un centre Multimédia pour les jeunes filles et garçons de Ruyigi, sous le Thème "Autonomisation Socio-économique des jeunes filles et garçons à Ruyigi grâce à la digitalisation".⁹⁹ De plus, un réseau de Télécentres communautaires Burundais a été créé.

⁹⁷ http://burundi-eco.com/telecentres-communautaires-un-moyen-de-reduire-la-fracture-numerique/#.YqnfMC_Ra-o

⁹⁸ <https://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=3/4/137>

⁹⁹ <https://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=2/5/146>

4 Recommandations et actions politiques préliminaires

Les genres sont référencés dans les politiques et stratégies numériques du Burundi mais pourraient être renforcés dans ses lois et réglementations nationales. Alors que la plupart des politiques et stratégies numériques nationales énoncent des actions en faveur de l'égalité des genres, les instruments internationaux de développement ont tendance à rester au niveau de la "reconnaissance" (c'est-à-dire en incluant certaines références aux genres dans ces textes juridiques mais sans énoncer de lignes de conduite spécifiques). En revanche, les références aux genres sont totalement absentes des lois et réglementations nationales. Cela peut indiquer que la mise en œuvre de la politique ne prend pas en compte les genres. La cybersécurité est un domaine où, bien qu'il existe un cadre juridique initial, peut encore être développé.

Les domaines dans lesquels un cadre réglementaire doit être mis en place sont la protection de la vie privée, la confidentialité, le stockage des données et l'interopérabilité (en particulier pour les services financiers numériques). C'est l'occasion d'inclure des références spécifiques à l'égalité entre les femmes et les hommes dans le futur texte juridique. Envisager également de rédiger une réglementation sur les déchets d'équipements électriques et électroniques; des preuves anecdotiques indiquent que certaines associations de femmes sont actives dans ce domaine et que l'absence d'une telle réglementation bloque la mise en œuvre des projets.

La stratégie nationale des TIC elle-même nécessite une mise à jour. Comme mentionné dans l'évaluation de l'économie numérique du Burundi de la Banque mondiale, une telle mise à jour nécessite l'ajout "d'une feuille de route claire pour la mise en œuvre d'initiatives phares dans différents secteurs, avec des rôles et des responsabilités clairement définis". Le guide de l'UIT sur la manière d'élaborer des plans nationaux pour les TIC peut être utilisé à cette fin.

Bien que la stratégie nationale actuelle des TIC aborde les cinq piliers de l'inclusion numérique pour l'égalité des genres, des stratégies individuelles pour les piliers n'existent pas (c'est-à-dire compétences numériques, infrastructure numérique). Par exemple, la Stratégie nationale d'inclusion financière 2015-2020 ne fait pas référence aux paiements numériques; et le Plan d'éducation transitoire à moyen terme pour 2018-2020 ne couvre pas les compétences numériques.

Une stratégie nationale actualisée des TIC doit être complétée par une coordination institutionnelle efficace et des ressources adéquates pour soutenir sa mise en œuvre (comme recommandé par la Banque mondiale). Le Conseil National des genres et le comité technique interministériel sur les genres pourrait être refondu: comme identifié dans une évaluation du PNUD, les points focaux établis dans différents secteurs ne sont pas non plus fonctionnels (pas de mandat spécifique, pas de budget, etc.). Un tel effort impliquerait également l'identification (et l'inclusion dans le Conseil) de points focaux représentant les acteurs clés de l'écosystème numérique (c'est-à-dire les universités, les associations de femmes, etc.). Encourager l'interaction entre les organes interministériels, tels que des réunions régulières entre représentants, peut aider à privilégier le travail interdisciplinaire.

Mener un exercice d'inventaire détaillé des programmes existants soutenant l'inclusion numérique dans le pays. Une telle analyse peut contribuer à identifier les domaines dans lesquels des synergies entre les programmes peuvent être encouragées et établies. En outre, cela peut également servir à prioriser les domaines où l'aide au développement soutenant l'inclusion numérique doit être acheminée. Le Digital Skills Hub d'EQUALS peut servir d'inspiration pour

développer des portails de référentiels pour les programmes dans les cinq piliers de l'égalité numérique entre les femmes et les hommes.

Mettre à jour les statistiques existantes sur l'inclusion numérique des genres. Les statistiques existantes mises à disposition dans les bases de données des organisations internationales sont quelque peu obsolètes (c'est-à-dire que les données les plus récentes datent de 2017-2019 ou sont basées sur des prévisions; les données Global Findex de la Banque mondiale pour le Burundi datent de 2014). Les efforts pour inverser cette situation devraient commencer par se concentrer sur la collecte de données sur le nombre de femmes qui travaillent dans le secteur des TIC. Se concentrer sur la mise à jour des portails des organisations internationales telles que le portail de données de l'organisation ONU Femmes et le portail de données ouvertes pour l'Afrique du Burundi.

Concentrer les efforts de collecte de données ventilées par sexe sur l'inclusion financière et sur l'entrepreneuriat et le leadership. Dans le cas de l'inclusion financière, les efforts de collecte de données devraient privilégier les indicateurs suivants: proportion d'adultes (15 ans et plus) ayant un compte dans une institution financière ou chez un fournisseur de services d'argent mobile pour les femmes et pour les hommes; parmi les adultes titulaires d'un compte qui ont payé leurs factures de services publics au cours de l'année écoulée uniquement en espèces et qui possèdent un téléphone mobile (hommes et femmes); parmi les adultes titulaires d'un compte qui ont effectué des paiements mobiles / effectué ou reçu d'autres paiements numériques; les adultes qui ont utilisé Internet pour payer des factures ou acheter quelque chose en ligne au cours de l'année écoulée; titulaire d'une carte de crédit. La démarche de l'étude menée par la Banque de la République du Burundi en 2014 est un pas positif dans cette direction.¹⁰⁰

Dans le cas de l'entrepreneuriat et du leadership, une première étape serait d'établir un contact avec le Rapport mondial sur l'entrepreneuriat et l'Indice d'intelligence numérique pour inclure le Burundi dans leurs profils économiques et recueillir des données sur le nombre de femmes et d'hommes propriétaires uniques.

¹⁰⁰ Banque de la République du Burundi et AFI Financial Data Working Group 2014, L'utilisation des données sur l'inclusion financière Étude de cas par pays: le Burundi, <https://www.gpfi.org/publications/use-financial-inclusion-data-country-case-étude-burundi>

Recommandations préliminaires basées sur les conclusions sur l'état actuel de l'égalité numérique des genres dans le pays:

Piliers de l'égalité numérique des genres	Actions de politique recommandées
<i>Accès au numérique</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le nombre de femmes possédant des ordinateurs, des téléphones portables et des tablettes • Sensibiliser et former les femmes entrepreneures à l'importance du numérique
<i>Compétences numériques</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la scolarisation des femmes et l'achèvement de leurs études secondaires et supérieures • Augmenter le taux de diplomation des femmes participant aux programmes STEM • Développer des programmes visant à mettre en place des modèles pour faire face aux stéréotypes et promouvoir la participation des femmes aux études dans le domaine des TIC • Promouvoir l'utilisation de la technologie dans les écoles • Mettre à disposition des bourses pour les femmes et les filles dans les études liées aux TIC • Continuer à organiser régulièrement des ateliers et des rencontres sur l'économie numérique avec le secteur privé
<i>Inclusion financière</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Collecter des données ventilées par sexe • Faciliter l'accès à un compte bancaire, en particulier pour les femmes • Travailler avec le secteur privé pour fournir des garanties aux femmes • S'assurer que le régulateur des télécoms burundais (l'ARCT) est équipée pour collecter et publier des données ventilées par sexe auprès des opérateurs. • Former les femmes sur la façon d'effectuer des paiements numériques et sur ses avantages
<i>Entrepreneuriat et leadership</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Collecter des données ventilées par sexe • Plaider sur les bénéfices de la création d'entreprise, notamment pour lever les barrières culturelles • Faciliter l'engagement des femmes dans les activités entrepreneuriales; • Promouvoir les partenariats entre les entreprises détenues par des femmes • Faciliter l'accès des femmes aux réseaux (à tous les niveaux, local, national et international) • Mettre en place des événements de networking, notamment pour les femmes; • Conseiller les femmes pour protéger leurs innovations; • Renforcer le lien entre le gouvernement et les associations (de femmes) et investir pour les rendre visibles.
<i>Infrastructures et services numériques</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Investir dans l'extension de la couverture électrique, notamment dans les zones rurales; • Réduire le prix de l'électricité pour en améliorer l'accessibilité; • Continuer à promouvoir l'utilisation d'installations non conventionnelles telles que les panneaux solaires, les batteries, etc.

Annexe: Méthodologie d'évaluation des documents de politique et des réglementations

Les genres dans les politiques et réglementations des TIC ont été évalué selon une approche qualitative, en identifiant des références à des mots-clés liés à l'égalité des genres. Les mots clés à rechercher incluent: "genres"; "égalité des genres"; "l'autonomisation des femmes"; "femmes"; "filles"; "inclusion numérique"; "STEM"; et "petites entreprises"¹⁰¹.

Les références ont été analysées en fonction de leur pertinence dans l'ensemble du document de politique ou de la réglementation (c'est-à-dire s'il y a un chapitre entier consacré aux femmes ou aux filles). L'analyse a également évalué si une référence donnée est une simple déclaration ou si elle propose une ligne de conduite, basée sur trois critères:

- (I) Reconnaissance: la politique, la stratégie ou la réglementation en matière de TIC comprend une référence directe aux genres et/ou à une perspective d'égalité des genres.
- (II) Action: la politique, la stratégie ou la réglementation en matière de TIC énonce une action.
- (III) Adéquation: la politique, la stratégie ou la réglementation en matière de TIC aborde spécifiquement (un ou plusieurs) les cinq piliers de l'inclusion numérique pour l'égalité des genres.

Les cinq piliers suivants¹⁰² ont été pris en compte pour l'analyse des genres dans les stratégies, politiques et réglementations en matière de TIC:

Technologie numérique: accès des femmes et des filles à la technologie numérique, à la connectivité et à la sécurité.

Compétences numériques: accès des femmes et des filles aux études techniques/professionnelles, à l'université et, en particulier, à des programmes les dotant d'au moins des compétences numériques de base dans le domaine des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM).

Inclusion financière: disponibilité des services bancaires numériques et des paiements numériques (nationaux et internationaux), en particulier pour les femmes.

Esprit d'entreprise et leadership: accès des femmes aux réseaux, aux plateformes de partage des connaissances et aux associations, présence dans des rôles décisionnels dans le domaine des TIC et possibilité de partager des expériences de connaissances.

Infrastructure numérique: disponible, universelle et abordable.

¹⁰¹ Étant donné que les entreprises détenues et/ou dirigées par des femmes sont généralement de petite taille, les politiques, stratégies et réglementations en matière de TIC qui concernent spécifiquement les petites entreprises soutiennent indirectement les entreprises dirigées par des femmes.

¹⁰² Ces piliers incluent les domaines d'intervention d'EQUALS.

Union internationale des télécommunications (UIT)
Bureau de développement des télécommunications (BDT)
Bureau du Directeur
Place des Nations
CH-1211 Genève 20
Suisse

Courriel: bdttdirector@itu.int
Tél.: +41 22 730 5035/5435
Fax: +41 22 730 5484

Département des réseaux et de la société numériques (DNS)
Courriel: bdt-dns@itu.int
Tél.: +41 22 730 5421
Fax: +41 22 730 5484

Afrique

Ethiopie

International Telecommunication Union (ITU) Bureau régional
Gambia Road
Leghar Ethio Telecom Bldg, 3rd floor
P.O. Box 60 005
Addis Ababa
Ethiopie

Courriel: itu-ro-africa@itu.int
Tél.: +251 11 551 4977
Tél.: +251 11 551 4855
Tél.: +251 11 551 8328
Fax: +251 11 551 7299

Amériques

Brésil

União Internacional de Telecomunicações (UIT)
Bureau régional
SAUS Quadra 6 Ed. Luis Eduardo
Magalhães,
Bloco "E", 10^o andar, Ala Sul
(Anatel)
CEP 70070-940 Brasília - DF
Brazil

Courriel: itubrasilia@itu.int
Tél.: +55 61 2312 2730-1
Tél.: +55 61 2312 2733-5
Fax: +55 61 2312 2738

Etats arabes

Egypte

International Telecommunication Union (ITU) Bureau régional
Smart Village, Building B 147,
3rd floor
Km 28 Cairo
Alexandria Desert Road
Giza Governorate
Cairo
Egypte

Courriel: itu-ro-arabstates@itu.int
Tél.: +202 3537 1777
Fax: +202 3537 1888

Pays de la CEI

Fédération de Russie

International Telecommunication Union (ITU) Bureau régional
4, Building 1
Sergiy Radonezhsky Str.
Moscow 105120
Fédération de Russie
Courriel: itumoscw@itu.int
Tél.: +7 495 926 6070

Département du pôle de connaissances numériques (DKH)
Courriel: bdt-dkh@itu.int
Tél.: +41 22 730 5900
Fax: +41 22 730 5484

Cameroun

Union internationale des télécommunications (UIT)
Bureau de zone
Immeuble CAMPOST, 3^e étage
Boulevard du 20 mai
Boîte postale 11017
Yaoundé
Cameroun

Courriel: itu-yaounde@itu.int
Tél.: + 237 22 22 9292
Tél.: + 237 22 22 9291
Fax: + 237 22 22 9297

La Barbade

International Telecommunication Union (ITU) Bureau de zone
United Nations House
Marine Gardens
Hastings, Christ Church
P.O. Box 1047
Bridgetown
Barbados

Courriel: itubridgetown@itu.int
Tél.: +1 246 431 0343
Fax: +1 246 437 7403

Asie-Pacifique

Thaïlande

International Telecommunication Union (ITU) Bureau régional
4th floor NBTC Region 1 Building
101 Chaengwattana Road
Laksi,
Bangkok 10210,
Thaïlande

Adresse postale:
P.O. Box 178, Laksi Post Office
Laksi, Bangkok 10210, Thailand

Courriel: itu-ro-asiapacific@itu.int
Tél.: +66 2 574 9326 – 8
+66 2 575 0055

Europe

Suisse

Union internationale des télécommunications (UIT)
Bureau pour l'Europe
Place des Nations
CH-1211 Genève 20
Suisse
Courriel: eurregion@itu.int
Tél.: +41 22 730 5467
Fax: +41 22 730 5484

Adjoint au directeur et Chef du Département de l'administration et de la coordination des opérations (DDR)
Place des Nations
CH-1211 Genève 20
Suisse

Courriel: bdtdeputydir@itu.int
Tél.: +41 22 730 5131
Fax: +41 22 730 5484

Département des partenariats pour le développement numérique (PDD)
Courriel: bdt-pdd@itu.int
Tél.: +41 22 730 5447
Fax: +41 22 730 5484

Sénégal

Union internationale des télécommunications (UIT)
Bureau de zone
8, Route des Almadies
Immeuble Rokhaya, 3^e étage
Boîte postale 29471
Dakar - Yoff
Sénégal

Courriel: itu-dakar@itu.int
Tél.: +221 33 859 7010
Tél.: +221 33 859 7021
Fax: +221 33 868 6386

Chili

Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT)
Oficina de Representación de Área
Merced 753, Piso 4
Santiago de Chile
Chili

Courriel: itusantiago@itu.int
Tél.: +56 2 632 6134/6147
Fax: +56 2 632 6154

Indonésie

International Telecommunication Union (ITU) Bureau de zone
Sapta Pesona Building
13th floor
Jl. Merdan Merdeka Barat No. 17
Jakarta 10110
Indonésie

Courriel: itu-ro-asiapacific@itu.int
Tél.: +62 21 381 3572
Tél.: +62 21 380 2322/2324
Fax: +62 21 389 5521

Zimbabwe

International Telecommunication Union (ITU) Bureau de zone
TelOne Centre for Learning
Corner Samora Machel and Hampton Road
P.O. Box BE 792
Belvedere Harare
Zimbabwe

Courriel: itu-harare@itu.int
Tél.: +263 4 77 5939
Tél.: +263 4 77 5941
Fax: +263 4 77 1257

Honduras

Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT)
Oficina de Representación de Área
Colonia Altos de Miramontes
Calle principal, Edificio No. 1583
Frente a Santos y Cía
Apartado Postal 976
Tegucigalpa
Honduras

Courriel: itutegucigalpa@itu.int
Tél.: +504 2235 5470
Fax: +504 2235 5471

Inde

International Telecommunication Union (ITU) Area Office and Innovation Centre
C-DOT Campus
Mandi Road
Chhatarpur, Mehrauli
New Delhi 110030
Inde

Courriel: itu-ro-southasia@itu.int

Union internationale des télécommunications
Bureau de développement des télécommunications
Place des Nations
CH-1211 Genève 20
Suisse

ISBN: 978-92-61-37562-1



Publié en Suisse
Genève, 2023

Photo credits: Adobe Stock